

TPE / GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Année scolaire 2008-2009

1. PRÉSENTATION DES TPE

Les TPE reposent sur une démarche propre avec une implication de l'élève pour mener à bien un projet sur la longue durée. Ce projet, vous en assurez l'initiative, la réalisation et la présentation. Mais c'est un véritable travail d'équipe avec votre ou vos binômes ainsi qu'avec les différents adultes qui sont là pour vous aider.

L'année de première pour les TPE est une année d'apprentissage et d'acquisition de méthodes qui vous serviront non seulement en terminale mais pour toutes vos études.

Les TPE ont pour but de vous faire acquérir de l'organisation, de la méthode, de l'esprit critique

1.1. Définitions

<u>Travaux</u>	<u>Personnels</u>	<u>Encadrés</u>
Réalisation concrète qui permet aux élèves de mettre en œuvre les connaissances à acquérir dans le cycle terminal du lycée, d'enrichir leurs savoirs, de développer des compétences et d'affiner leurs méthodes.	Sur un sujet dont ils ont délimité les contours, les élèves, en évitant un simple montage de documents, élaborent en collaboration au sein de leur groupe, une production à partir de ressources variées.	Les professeurs accompagnent conjointement la prise d'autonomie des élèves. Ils leur signalent les impasses, relancent leur motivation et vérifient l'ancrage de leurs recherches dans les savoirs. Ce suivi évolue et change de nature selon les étapes.

1.2. Intérêts des TPE :

Les TPE sont pour vous une occasion de développer votre **autonomie**.

Dans le cadre d'un TPE, vous serez amenés à élaborer une problématique, à rechercher de l'information ce qui, parfois vous conduira à contacter des personnes extérieures à l'établissement, à traiter cette information (l'analyser, la restituer), à rendre compte de vos résultats de recherches.

Les TPE sont synonymes aussi de **travail de groupe**.

À vous en fin d'année, d'analyser la façon dont s'est déroulée ce travail et ce qu'il vous a apporté.

Les TPE sont aussi l'occasion d'**acquérir des connaissances** et de les transmettre.

1.3. Le cadre

Les **thèmes** sont arrêtés par les professeurs. Il s'agit de thèmes provenant d'une liste donnée par le ministère de l'éducation nationale (cf. **annexe 1**).

L'**encadrement** : les élèves sont accompagnés dans leur travail par les professeurs et la documentaliste.

La **production** : Doit croiser **deux disciplines** (SES / HistGéo). Elle peut revêtir des formes très différentes : dossier, affiche, site Internet, vidéo, , enquête, journal,

Le **carnet de bord** : il est réalisé par les élèves. Semaine après semaine, il témoignera de l'évolution de votre travail (cf. **annexe 2**).

L'**évaluation** : elle porte sur la production, la présentation orale et écrite, le travail effectué lors des séances TPE.

Le **calendrier** : il comporte les différentes dates importantes à retenir (cf. **annexe 3**).

2. LANCEMENT DU TRAVAIL

TROUVER UN SUJET ET SA PROBLÉMATIQUE :

Vous avez choisi un grand thème

Commencez par chercher des **sous-thèmes** :

- en consultant la liste des pistes de travail donnée par vos professeurs (cf. **annexe 1**)
- à l'aide d'outils tels que les dictionnaires, le sommaire des manuels scolaires, les thésaurus (celui de l'encyclopédie « Universalis » par exemple). La lecture de ces outils va faire apparaître des **mots-clés**. Notez les termes utilisés, les synonymes, les notions associées.
- en puisant dans vos connaissances personnelles.

Les **mots-clés** donnent accès aux documents. La lecture des documents, leurs synthèses, une prise de note en vue d'un partage avec le reste du groupe, va permettre d'alimenter la réflexion. Un **sujet** va émerger.

Peu à peu, un questionnement individuel et collectif doit se faire autour du sujet : quoi? qui ? comment? où? quand? pourquoi? (cf. **annexe 4**).

De ce questionnement ressort une **problématique**.

Important : Au cours du travail, les recherches et la réflexion peuvent faire évoluer votre sujet et votre problématique. C'est tout à fait normal dans ce type de travail. Vous devez garder la trace de ce cheminement intellectuel dans votre carnet de bord.

3. OÙ TROUVER DE LA DOCUMENTATION ?

3.1 Le CDI de votre établissement

3.1.1 Utilisation du fonds documentaire

Ce fonds est constitué :

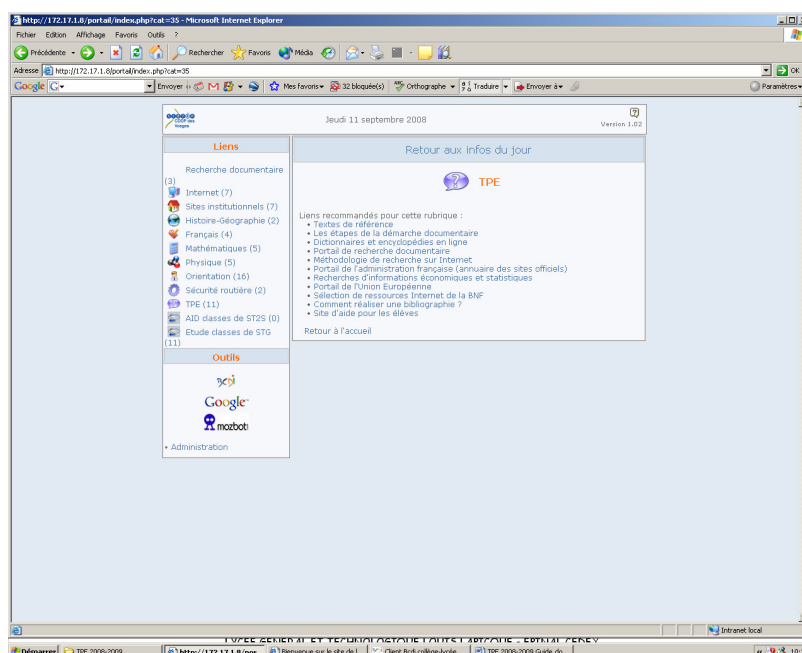
- de manuels et d'usuels (dictionnaires, encyclopédies, atlas)
- de livres documentaires et de périodiques facilement repérables avec le **logiciel documentaire BCDI**. Une formation vous sera proposée en début de TPE.
- de CD ROM (Universalis, Alteréco...)

3.1.2. Accès à Internet

Internet est une ressource documentaire très intéressante mais il est nécessaire de prendre le temps, avant de se lancer sur la toile, de trouver des **mots-clés** pertinents.

Il est nécessaire aussi, de recouper vos informations : n'hésitez pas à avoir plusieurs sources d'informations en vérifiant à chaque fois la provenance de ces informations.

Pour vous aider, utilisez le PORTAIL DU CDI installé sur les ordinateurs. Vous trouverez BCDI en ligne, un dossier consacré aux TPE avec des sites de méthodologie documentaire, des sites généralistes et des sites disciplinaires. L'atout de cette démarche est la fiabilité et la qualité de l'information.



3.2 Les autres ressources documentaires

3.2.1. Les bibliothèques municipales (BM) peuvent vous offrir un fonds satisfaisant.

3.2.2. Les centres de documentation spécialisés propres à votre sujet. Ils peuvent exister dans votre ville ou ailleurs (Ex : Chambre de Commerce et d'industrie). Il est indispensable de vous présenter, de donner vos coordonnées si vous écrivez ou si vous téléphonez. Et n'attendez pas la dernière minute pour prendre rendez-vous.

Important : soyez attentif à l'actualité. Presse, radio, TV sont à consulter régulièrement.

4. CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES

4.1. L'élaboration d'un **sujet et de sa problématique** demande du temps. Respectez bien cette phase du travail, elle est essentielle.

4.2. Il s'agit d'un **travail de groupe** donc : répartissez le travail, faites le point régulièrement. Les différences de point de vue sont bénéfiques : elles permettent de construire l'analyse.

4.3. **Diversifier vos sources** : Internet n'est pas la seule solution et de plus, on peut s'y perdre facilement !

4.4. **Organisez votre documentation** : faites des dossiers et des sous-dossiers.

4.5. Pour tout **contact à l'extérieur**, présentez vous, présentez votre travail . Laissez vos coordonnées. N'oubliez pas de remercier les gens contactés (parfois cela leur demande une surcharge de travail). Et ne sortez jamais sans autorisation des professeurs.

4.6. **Production finale** : Doit mettre en valeur le travail accompli, être pertinente par rapport au sujet, inventive et soignée. Pour un dossier on attend une introduction qui formule la problématique et annonce le plan ; une conclusion bilan et éventuellement un sommaire. Le dossier doit montrer une appropriation personnelle des documents (et non de simples "copier-coller"). Quel que soit le support choisi, n'oubliez pas de présenter une bibliographie précise (**cf. annexe 5**), de paginer et de bien vérifier la syntaxe et l'orthographe.

4.7. **La synthèse** : elle est individuelle, dactylographiée sur deux pages. Elle reflète votre démarche et travail personnel ainsi que vos difficultés.

4.8 **L'oral** : Comporte deux parties : un exposé de 10 à 15 mn, où à tour de rôle les élèves prennent la parole, et un entretien où le jury vous pose des questions ce qui lui permet de vérifier si vous maîtrisez bien le sujet. C'est un exercice difficile. Aussi il faut vous entraîner avant l'oral.

4.9 N'oubliez jamais **le calendrier (cf. annexe 3)** : cela conditionne votre organisation.

ANNEXE 1

Liste des thèmes de TPE - Classe de première - Série économique et sociale

THEMES NATIONAUX	Pistes de travail possibles
L'homme et la nature	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention sur la nature : pollution, aménagement du territoire, urbanisation, les réseaux routiers, le développement durable... - La nature subie : séismes, cyclones, inondations... - Le retour à la nature : le rapport au corps (le culte du sport), la nature "refuge"(les énergies propres, la culture bio..) <p>...</p>
Contraintes et libertés	<ul style="list-style-type: none"> - Conquête et défense des libertés publiques : exercice de la citoyenneté, Totalitarisme et privation de libertés, esclavage - Droit international : droit d'ingérence, les tribunaux internationaux, crimes contre l'humanité... - Vie collective et règles sociales : Socialisation, exercice de la civilité, Rôle de la famille, l'Ecole, l'armée, les associations, les traditions, le maintien du lien social.... - Création et langages : censure et liberté d'expression, libres-penseurs <p>....</p>
La famille	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la famille : Matriarcat, patriarcat, le partage des tâches, place et rôle de la femme, de l'homme, de l'enfant... - Mutations de la famille contemporaine : divorce, famille recomposée... - Rôle social de la famille : transmission des normes et des valeurs, devoir d'éducation... - La politique familiale : les allocations, le planning familial.... <p>...</p>
Les entreprises et leurs stratégies territoriales	<ul style="list-style-type: none"> - Facteurs de localisation (ressources, transports, qualification de la main d'œuvre, demande, environnement, politique économique et sociale, fiscalité...), coûts, délocalisation, emploi, maison mère, filiale, concentration, culture d'entreprise, culture nationale, histoire, marché, économies d'échelles, facteurs de production, calcul économique, aménagement du territoire... <p>...</p>
La consommation	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins et consommation : les besoins fondamentaux, besoins psychologiques, la publicité, le marketing, la pauvreté, niveau de vie, surendettement... - Culture et consommation : tabous, interdits religieux, individualisme, manière de consommer, loisirs... - Ressources et consommation : Nature des produits consommés, gestion des ressources naturelles, les sites naturels comme objet de consommation (sources thermales, les littoraux - Les énergies nouvelles.
Pouvoirs et société	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents régimes politiques : spécificité, comparaison - Le pouvoir constituant, législatif, judiciaire... - La responsabilité des politiques - Le pouvoir économique : les firmes multinationales, la bourse.... - Le pouvoir politique : la parité homme-femme, les ONG, les empires coloniaux... - Le pouvoir culturel : la défense de la langue, le pouvoir des médias, l'impact des politiques culturelles - Les abus de pouvoir : le harcèlement, les dictatures.... <p>...</p>

ANNEXE 2

Le carnet de bord / un par élève

Son rôle : C'est le témoin du travail effectué à chaque séance : date, nature de l'activité, répartition horaire, lieu, bilan personnel et groupe

Sa forme : C'est un cahier ou un classeur. Les pages sont numérotées.

Son contenu :

- Au début : Nom de l'élève, le thème et le sujet choisi puis la problématique
- Au centre : une fiche hebdomadaire (voir ci-dessous)
- A la fin, les fiches annexes et les documents divers fournis par les professeurs

Exemple de fiche hebdomadaire :

Dates Lieux	Travail personnel	Travail du groupe	Projet Semaine suivante
Horaires TPE ou autres (mercredi après- midi ou samedi) CDI Salle info Biblio Maison Autres...	Cette partie permet de mesurer l'implication personnelle, les apports de chacun - Objectif personnel : JE - Nature du travail : recherche ?, traitement de documents ? synthèse ? rédaction ? rendez-vous ? - Documents consultés : toutes les sources d'information utilisées + synthèse justifiée des documents retenus et au final une bibliographie	Mise en commun des travaux personnels en forme de synthèse : - Réflexions collectives - Propositions - Elaboration progressive de la problématique - Les changements éventuels de direction - Etc - Nouvelle répartition du travail	- projet personnel et projet du groupe : ex : besoins matériels, pistes à explorer, renseignements à obtenir, rendez-vous...

ANNEXE 3
Calendrier TPE

22/09/2008	Présentation générale des TPE Le guide méthodologique Constitution des groupes Choix des thèmes nationaux (1 séance)	
29/09/2008	Du thème aux sujets : Questionnement. Liste de Mots-clés (1 séance)	1^{ère} étape : Cerner, définir son sujet : Ce que je sais déjà sur le sujet/ce que je vais de voir rechercher Questionnement du sujet : (Méthodologie : les 3 QOCP + utilisation des dictionnaires, encyclopédies, thésaurus...).
06/10/2008	BCDI - Internet (en salle 001)	2^{ème} étape : Recherche des documents : Utilisation des différents outils pour accéder aux documents : BCDI, Internet... Localisation des documents
13/10/2008	Phase de recherches documentaires.	
28/10/2008	Exploitation des documents sélectionnés. Choix du sujet	
10/11/2008	Ebauche d'une problématique et d'un plan	3^{ème} étape Tri et sélection des documents : Grâce à une lecture-survol en fonction du sujet, de la production finale, du degré de difficulté...
Du 17/11/2008 au 01/12/2008	Recherches complémentaires. Sélection définitive et exploitation des documents	4^{ème} étape : Exploitation des documents Prise en note des informations sélectionnées Reformulation
Du 08/12/2008 Au 12/01/2009	Problématique et plan définitifs Phase de rédaction	5^{ème} étape : Restitution de la recherche Mise en forme de la production finale selon les critères retenus, mise en forme des textes, des images..... Etablissement de la bibliographie Relecture de la production avant restitution
19/01/2009	Ramassage de la « 1 ^{re} mouture » du dossier pour correction	
26/01/2009	Elaboration de la synthèse	
06/02/2009	Restitution de la production finale (14 séances)	
23/02/2009 02/03/2009	Présentation de l'épreuve orale. * Simulation Oral (2 séances)	

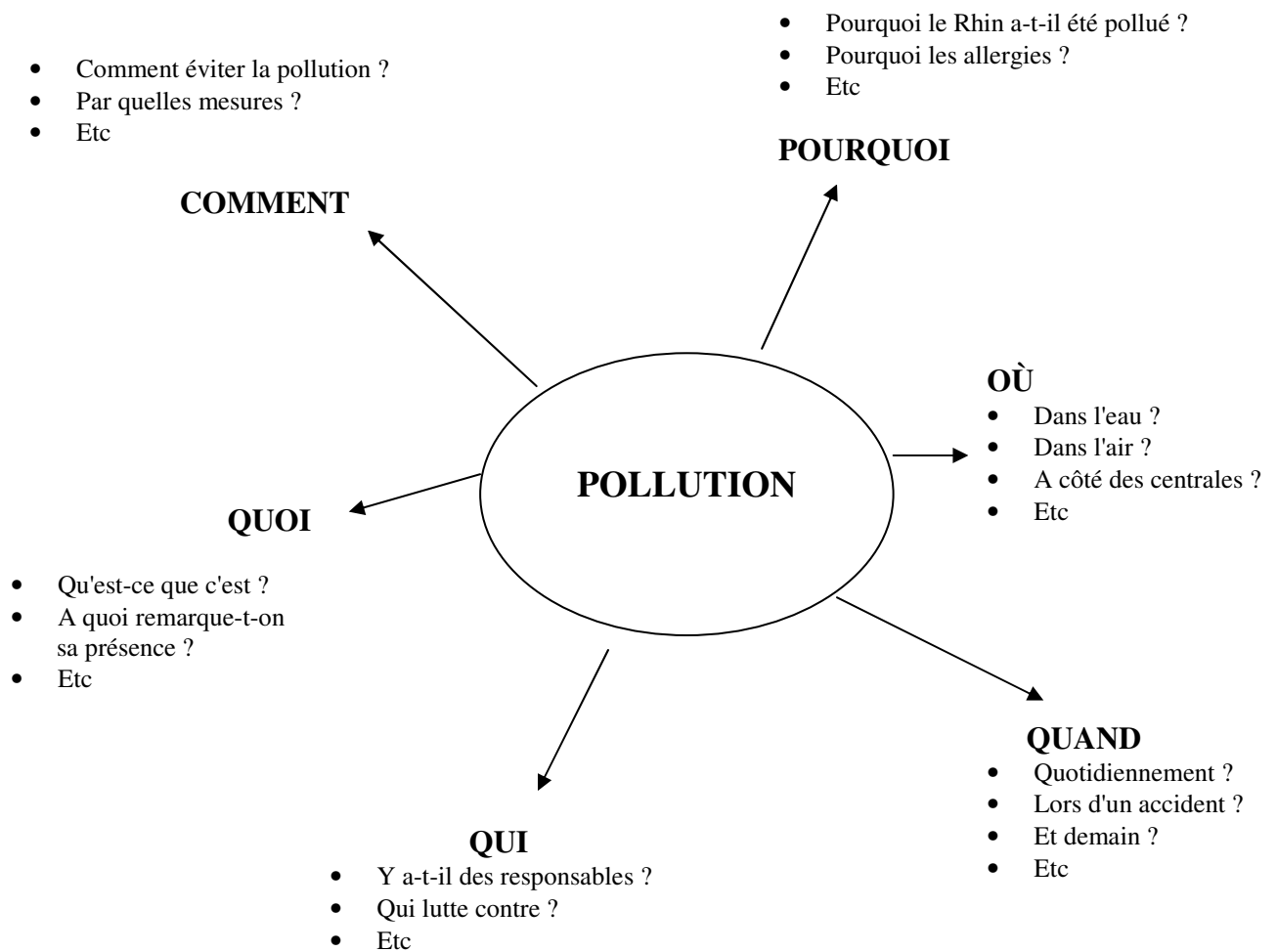
* A la demande des futurs candidats, des oraux blancs seront possibles.

Annexe 4

QUESTIONNER MON SUJET

Je pose les questions qui commencent par **Qui ? Quoi ? Comment ? Où ? Quand ? Pourquoi ?**
(Méthode QQCOQP)

EXEMPLE



Annexe 5 PRESENTER UNE BIBLIOGRAPHIE

Documents imprimés

Livre : Nom et prénom de l'auteur. Titre de l'ouvrage. Editeur. Année d'édition. (Collection). Pagination
Ex : MATHIAN, Olivier. L'Humanisme. Ellipses, 2001 (Les écoles artistiques). 140 p.

Encyclopédies, dictionnaires : Titre de l'encyclopédie ou du dictionnaire. N° du volume. Année d'édition, Titre de l'article. Pagination
Ex : Encyclopaedia Universalis, Corpus vol. 23. 2001. L'énergie nucléaire P.752-760

Article de périodique :
Nom et prénom de l'auteur. Titre de l'article, titre du périodique, année, numéro, pagination
Ex : MARTIN, Jean. Nucléaire, rien ne va plus. Sciences et avenir 1997, n°602, p.65-80

Documents électroniques

Site WEB

Nom du site INTERNET. [Support]. Editeur, date d'édition ou de mise à jour. Disponibilité et adresse d'accès
Ex : Educasource. [En ligne]. MENRT, 1998 . Disponible sur : <http://www.educasource.education.fr>

CD/DVD-ROM

Nom et prénom auteur. Titre. Editeur/Producteur, date de publication. Description technique
Ex : Charbonneau Simon. Comprendre et gérer les risques technologiques. Presses internationales polytechnique, 1998. 1 CD-ROM + 1 livret

Documents audiovisuels

Vidéos

Nom et prénom auteur. Titre. Editeur/producteur, date de publication. Description technique. (Collection)
Ex : Derouet Thierry. Tchernobyl, dix ans après. CNDP, 1996. 1 Vidéocassette VHS, 54 mn + 1 livret. (Images à lire)

Source : Lycée Carnot - Roanne - 2002